

Fiche de données de sécurité

(selon le règlement (CE) 1907/2006 (REACH), modifié par 2020/878/UE)



DIFFU - THERM® Nettoyant BRE (Aérosol)

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise:

1.1. **Nom commercial :** Nettoyant

Numéro de l'article : BRE

UFI EYT2-41XA-3001-W5H0

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Application de la substance / de la préparation

Comme **NETTOYANT** au processus de pénétration par des couleurs acc. à l'EN ISO 3452-1 [EN 571-1] (DIN 54 152 partie 1 pour la détection des défauts de surface.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur :

Helmut Klumpf

Technische Chemie KG

Industriestr. 15

D - 45699 Herten

Téléphone : +49(0)2366 1003 - 0 Fax : +49(0)2366 1003 - 11 E-mail : info@diffu-therm.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence : comme avant ou suivant Centre antipoison

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008			
Classe de danger	Catégorie de danger	Organes cibles	Mentions de danger
Aérosol	Catégorie 1	--	H222, H229
Irritation oculaire	Catégorie 2	--	H319
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Catégorie 3	Système nerveux central	H336

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.



Pictogrammes de danger : GHS02, GHS07

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Étiquetage supplémentaire :

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette :

- butanone

Fiche de données de sécurité

(selon le règlement (CE) 1907/2006 (REACH), modifié par 2020/878/UE



DIFFU - THERM® Nettoyant BRE (Aérosol)

2.3. Autres dangers:

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour l'environnement.

Informations toxicologiques: Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour la santé humaine.

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent être plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer sdéplacer sur le sol jusqu'à une source d'inflammation éloignée et provoquer un retour de flamme. Liquide inflammable statiquement chargeable.

3. Composition/informations sur les composants

3.1. Caractérisation chimique: Aérosol avec mélange de substances énumérées ci-dessous et ajouts non dangereux.

Code(s) d'identification	Nom du produit chimique	poids %
CAS: 78-93-3 EINECS: 201-159-0	butanone GHS02 Flam. Liq. 2, H225; GHS07 Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	50 - 100
CAS: 124-38-9 EINECS: 204-696-9	dioxyde de carbone GHS04 Gaz sous pression, H280	< 10

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux :

Eloigner du lieu d'exposition, coucher. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Consulter un médecin en cas d'indisposition.

En cas d'inhalation :

Transférer la personne à l'air frais. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.
En cas de perte de conscience tourner la personne sur le côté. Consulter un médecin après toute exposition importante. En cas d'irritation respiratoire, vertige, nausée ou perte de conscience, consulter immédiatement un médecin.

En cas de contact avec la peau:

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux:

Rincer immédiatement par l'abondance de l'eau, aussi sous les paupières, pendant au moins 5 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. Si possible, consulter les urgences ophtalmiques.

En cas d'ingestion:

Se rincer la bouche à l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements. Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.
Effets : Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction :

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux : Fumée, vapeurs, oxydes de carbone, des produits d'une combustion incomplète.

Fiche de données de sécurité

(selon le règlement (CE) 1907/2006 (REACH), modifié par 2020/878/UE)



DIFFU - THERM® Nettoyant BRE (Aérosol)

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité :

- Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant
- Porter un appareil de protection respiratoire.

Autres indications :

- Refroidir les contenants en danger avec de l'eau pulvérisée.
- Danger d'éclatement de la bombe aérosol en cas de surchauffe supérieure à 50 ° C.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

- Évitez tout contact avec les yeux et la peau. Aérer soigneusement les pièces concernées.
- Ne pas inhaler la vapeur. Éliminer les sources d'inflammation.
- Ne fumez pas. Évitez les étincelles.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement :

- Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

- Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- Assurer une ventilation adéquate.

6.4. Référence à d'autres rubriques :

- Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.
- Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.
- Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

- Assurer une bonne ventilation/aspiration sur le lieu de travail.
- Évitez tout contact avec les yeux.

Mesures d'hygiène :

- Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les locaux de stockage :

- Conserver dans le contenant d'origine.
- Conserver dans un endroit avec un revêtement de sol sans danger pour les solvants.

Préventions des incendies et des explosions :

- Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer. Prendre des mesures contre une charge électrostatique.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage :

- Conserver bien fermé, frais et sec. Protéger de la lumière directe du soleil.
- Conserver dans un endroit bien ventilé.

Exigences pour les salles de stockage et les conteneurs :

- Les aérosols remplis ne doivent pas être exposés :
 1. Chauffage de plus de 50°C par des rayons de soleil ou d'autres sources de chaleur.
 2. Stockage dans les portes, les passages, les puits d'escaliers, les bâtiments, les planchers et les greniers.
- Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

Classe de stockage: 2B

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Pour les tests de pénétration des colorants selon DIN EN ISO 3452-1 [EN 571-1] (54 152 partie 1), pour détecter les défauts de surface.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

- Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Fiche de données de sécurité

(selon le règlement (CE) 1907/2006 (REACH), modifié par 2020/878/UE)



DIFFU - THERM® Nettoyant BRE (Aérosol)

8.1. Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:	
78-93-3 butanone (> 50%)	
VME	Valeur momentanée: 900 mg/m ³ , 300 ppm Valeur à long terme: 600 mg/m ³ , 200 ppm risque de pénétration percutanée
Allemagne. TRGS 903,	BAT liste (Valeurs limites biologiques), 2-butanone, Urine 2 mg/l, Durée d'échantillonnage : fin du service
124-38-9 dioxyde de carbone (< 10 %)	
VME	9.100 mg/m ³ , 5.000 ml/m ³ limite max: 2(II)

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel

Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection respiratoire:

Si la concentration de polluants dans l'air ne peut être maintenue à un niveau suffisant pour la santé des travailleurs par des mesures techniques, un respirateur homologué peut être approprié. Le cas échéant, le choix, l'utilisation et l'entretien doivent être en conformité avec les règlements.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Appareil respiratoire avec un demi-masque, le type de matériau filtrant A.

Protection des mains: Gants de protection.

Matériau des gants: Butylcaoutchouc

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux :

Lunettes de protection hermétiques. Un des lunettes chimiques est recommandé.

Protection du corps : Chaussures de sécurité résistantes chimiques ou des bottes.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:

Forme: Aérosol

Couleur: incolore

Odeur: caractéristique

Données pertinentes pour la sécurité:

(Produit sans gaz de puissance)

Point d'ébullition: 86 °C

Point d'éclair: - 4 °C

Température d'inflammation: 515 °C

Limites d'explosivité: inférieure: 1,8 Vol. %

supérieure: 11,5 Vol. %

Pression de vapeur à 20 °C:: 89 mbar

Densité à 20 °C: 0,806 g/cm³

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau à 20 °C: 290 g/l soluble

9.2. Autres informations

Le produit n'est cependant pas explosif

Formation de mélanges vapeur/air explosifs possible.

Inflammabilité (liquides) Liquide inflammable.

Remarques : Liquide et vapeurs hautement inflammables

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité : Aucune décomposition si stocké et utilisé selon les instructions.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Fiche de données de sécurité

(selon le règlement (CE) 1907/2006 (REACH), modifié par 2020/878/UE



DIFFU - THERM® Nettoyant BRE (Aérosol)

10.3. Possibilité de réactions dangereuses :

Aucune décomposition lorsqu'il est utilisé comme prévu.

10.4. Conditions à éviter :

Réactions dangereuses avec des acides forts et des agents oxydants.

10.5. Matières incompatibles : Agents oxydants

10.6. Produits de décomposition dangereux :

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

11. Informations toxicologiques

La classification des risques est fondée sur la connaissance de la toxicité des composants contenus dans ce produit.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
78-93-3 butanone		
Oral	LD50	> 2.193 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	> 5.000 mg/kg (Lapin)
Inhalation	CL50	34 mg/l (Rat; 4h)

Effet primaire d'irritation:

de la peau: Aucune irritation cutanée (lapin ; 4 h) (Ligne directrice du test OCDE 404)

Une exposition répétée peut provoquer une peau sèche ou gercée.

des yeux: Irritation des yeux (lapin) (Ligne directrice du test OCDE 405)

Sensibilisation : Non sensibilisant (Test de Buehler ; Cutané ; Cobaye) (Ligne directrice du test 406 de l'OCDE)

Effets/propriétés CMR

Cancérogénicité : Aucun effet carcinogène démontré.

Mutagénicité : Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes

Les tests in vivo n'ont pas montré d'effets mutagènes

Tératogénicité : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur le développement du fœtus.

Toxicité pour la : Ne doit pas altérer la fertilité.

Reproduction Références croisées

Danger d'aspiration : Aucune classification pour la toxicité par aspiration.

Information supplémentaire

L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements. Une exposition chronique peut provoquer une dermatite.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Evaluation : Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour la santé Humaine.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique		
78-93-3 butanone		
EC50	1.972 mg/l	1972 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes); 72 h) (Essai en statique; Point final: Taux de croissance; OCDE Ligne directrice 201)
EC50	308 mg/l	(Daphnia magna; 48 h) (Essai en statique; OCDE Ligne directrice 202)
LC50	2.993 mg/l	(Pimephales promelas; 96 h) (Essai en statique; OCDE ligne directrice 203)
EC0	1.150 mg/l	(Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida); 16 h) (Essai en statique; DIN 38412)

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance : Le produit est insoluble et flotte sur l'eau. Le produit s'évapore facilement de la surface de l'eau.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Résultat : log Kow 0,3 (40 °C) : Ne montre pas de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Eau : Devrait rester dans l'eau ou migrer vers le sol. Le produit est partiellement soluble dans l'eau.

Fiche de données de sécurité

(selon le règlement (CE) 1907/2006 (REACH), modifié par 2020/878/UE



DIFFU - THERM® Nettoyant BRE (Aérosol)

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.
Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).
Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Potentiel de perturbation endocrinienne :

Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour l'environnement.

12.7. Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire

Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit :

L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Contacter les services d'élimination de déchets. Ce produit doit être éliminé ou valorisé conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets, telle que modifiée en dernier lieu.

Emballages contaminés :

Les emballages contaminés, entièrement vidés de leur contenu, peuvent être recyclés après un nettoyage approprié. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau. Risque d'explosion.

Numéro européen d'élimination des déchets :

Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait l'utilisateur permet cette attribution. Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

14. Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

1950

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR	DRUCKGASPACKUNGEN inflammables
RID	DRUCKGASPACKUNGEN inflammables
IMDG	Aerosols (Limited Quantities Only) (Packstück ≤ 30 kg)
ICAO-TI und IATA-DGR	Aerosols, inflammable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR-Classe	2
Catégorie de transport	2
(Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger;	2.1 ; 5F ; D
Code de restriction en tunnels)	
Étiquetage du paquet :	UN 1950 AEROSOLE
RID-Classe	2.1; 5F;
Étiquetage du paquet :	UN 1950 AEROSOLE
IMDG-Classe	2.1
(Étiquettes; No EMS)	F-D, S-U
ICAO-TI et IATA-DGR	2.1 Flammable gas
Étiquetage du paquet:	UN 1950 AEROSOLE

14.4. Groupe d'emballage

ADR :	--
RID :	--
IMDG :	--
IATA :	--

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement selon l'ADR :	non
Dangereux pour l'environnement selon RID :	non
Polluant marin selon le code IMDG :	non

Fiche de données de sécurité

(selon le règlement (CE) 1907/2006 (REACH), modifié par 2020/878/UE



DIFFU - THERM® Nettoyant BRE (Aérosol)

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

15. Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Données pour le produit

Autres réglementations

Prenez note de la loi sur la protection des mères au travail, dans l'éducation et dans les études (Loi sur la protection de la maternité - MuSchG). Noter les réglementations nationales sur la protection des jeunes travailleurs.

Composant : butanone

Règlement (CE) : Les substances réglementées du code de la nomenclature
273/2004, précurseurs combinée (NC), 2914 12 00; Substance classifié, dans la de drogues,

Classe de pollution des eaux:

Classe de danger pour l'eau 1 (classification selon liste) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression; peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Service établissant la fiche technique:

Contact: Helmut. Klumpf Technische Chemie KG

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
ICAO: International Civil Aviation Organisation
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

*Données modifiées par rapport à la version précédente

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.